

## Conseil Municipal d'Andouillé Neuville

### Séance du Lundi 10 Février 2020

Présents : E Eloré, F Coquet, R Ngassa, G Canto,  
C Gautier, A Tropée, P Bréhant, D Gamichon, L Juin,  
I Cloteau, M Poiteaux

Absents Excusés : JF.Menant, L Le Dréau-L'Héréec,

Absents :

Secrétaire de Séance : F Coquet

## 1) Préparation Budget Primitif 2020

### \* Subventions 2020

Le conseil municipal décide d'attribuer, au titre de l'exercice 2020, les subventions suivantes :

#### Associations communales

ASSO PARENTS D'ELEVES ANDOUILLE	300.00 E
COMITE DES FETES	500.00 E
INUTILE COMME LA PLUIE	300.00 E
ACCA	100.00 E
UNION ANCIENS COMBATTANTS	300.00 E
LA ROUE ANDOLEENNE	500.00 E
LA PASSERELLE D'ANDOUILLE NEUVILLE <u>FETE DE LA MUSIQUE</u>	700.00 E
MOTO CLUB TOUT TERRAIN DU ROCHER	500.00 E
ANDOL CYCLO CLUB	200.00 E
SCENE TA GRAINE	300.00 E
ASSOCIATION REVOLUDIC	200.00 E

#### Autres Associations

REVES DE CLOWN	100.00 E
FFRANCE ADOT	100.00 E
OFFICE COMMUNAUTAIRE DES SPORTS	1300.00 E
ILLE ET DEVELOPPEMENT	350.00 E
ACSE 175	0.20 E/Hab.
ADMR	0.67 E/Hab.
COMICE AGRICOLE	0.47 E/Hab.

Subvention Communale 2020 Budget CCAS 3 600.00 E

### \* ALSH 2020 : Participation Communale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'attribuer à Familles Rurales une subvention de 23 763.99E,
- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2020.

Il est demandé aux Communes de Feins et de Gahard une participation aux fluides.

## \* Commune Aubigné : Participation aux Dépenses Scolaires

Considérant que le coût par élève en maternelle est de 1095.89 E et que celui en primaire s'élève 402.62 E, le conseil municipal :

- demande à la commune d'Aubigné de participer aux dépenses de fonctionnement pour les enfants domiciliés à Aubigné et scolarisés à l'école publique d'Andouillé Neuville.

- propose de fixer la participation à hauteur de 100% du coût par élève, soit 9 393.68 E :

Maternelle	100 %*	1095.89 E * 6 élèves	6 575.34 E
Primaire	100 %*	402.62 E * 7 élèves	2 818.34 E

\* **Budget Investissements Groupe Scolaire** 3500.00 E TTC

## \* Autres

Des crédits sont à prévoir aux programmes suivants :

- <u>Achat logiciel Cantine Garderie</u> (maintenance annuelle 440.40 E + achat 2 tablettes)		3 441.60 E TTC
- <u>Entretien Forêt Communale Devis ONF</u>		1 968.00 E TTC
- <u>Achat Ordinateur Bibliothèque</u>	estimatif	800.00 E TTC

## 2) Logiciel Mairie : Contrat de Maintenance ADIC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat à intervenir, entre la Commune et la Société ADIC Informatique, au titre de la maintenance du logiciel Mairie DELARCHIVES, pour une redevance annuelle d'un montant de 15 euros HT.

## 3) Entretien Voirie : Proposition Contrat de Prestation de Débroussaillage

Il est décidé de confier à l'Entreprise ALIX Jean-Luc les travaux de débroussaillage des talus et des fossés, pour un tarif horaire fixé à 45.00 E HT.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat de prestation de débroussaillage de la voirie. Ledit contrat est établi pour une période d'une année renouvelable une fois par reconduction tacite, soit une durée totale de deux ans.

## 4) Charte du Réseau des Médiathèques du Val d'Ille-Aubigné

Le conseil municipal approuve la charte de réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné.

## 5) Questions Diverses

\* Consultation du Public SAS AUBIOGAZ Unité de Méthanisation à Aubigné : Avis du Conseil Municipal à la prochaine séance

\* Curage Fossés : Proposition Pascal JOURNOIS

\* Dates réunions :

- Commission Finances = Lundi 02 Mars 2020 à 20h00

- CCAS = Lundi 09 Mars 2020 à 18h30

\* Elections Municipales des 15 et 22 Mars 2020 : Tours de Garde

08h00 - 10h30	E. Eloré	R. Ngassa	L. Juin
10h30 - 13h00	G. Canto	D. Gamichon	I. Cloteau
13h00 - 15h30	P. Bréhant	JF. Menant	M. Poiteaux
15h30 - 18h00	F. Coquet	C. Gautier	A. Tropée

\* Prochain Conseil Municipal le Lundi 09 Mars 2020 à 20h00.

Séance levée à 20h15.

